



NOTICE

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



24089763

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

03 JUIN 2024

DIVISION MONS

N° d'entreprise : **564 943 143**

Nom

(en entier) : **EURO-MULTITEL**

(en abrégé) : **EURO-MULTITEL**

Forme légale : **SA**

Adresse complète du siège : **Rue Pierre et Marie Curie 2 - 7000 Mons**

Objet de l'acte : Membres, administrateurs (démission/nomination) - décision de l'AGE du 5/04/2024

MEMBRES ADMINISTRATEURS : DEMISSION-NOMINATION - décision de l'AG du 5/04/2024

L'Assemblée prend acte de la démission de M. HANCQ de ses fonctions d'administrateur et de président du conseil

En conséquence, les personnes suivantes ayant marqué leur accord sont proposées comme administrateurs d'EURO-MULTITEL pour une période maximale de 6 ans renouvelable (Article 14 des statuts)

•Comme représentant d'IMBC Spinnova :

M. Serge DEMOULIN, Rue des Alliés, 3 à 7870 Lens

•Comme représentant.e.s de MULTITEL :

Mme Maité DUFRASNE, Rue Emile Lenoir, 8 à 7332 Sirault

Mme Véronique FELDHEIM, Chemin du Prince, 493 à 7050 Masnuy-Saint-Jean

M. Serge BOUCHER, Rue de Thulin, 14 à 7530 Montroeuil-sur-Haine

M. Aloys Du BOIS D'ALSICHE, Avenue de la Tendraie, 6 à 1421 Ophain

M. Benoit MACQ, Rue des Artisans, 4 à 1348 Louvain-La-Neuve

M. Jonathan PISANE, Rue de la Chasse, 102 à 5380 Fernelmont

M. Patrick VAN HELLEPUTTE, Rue Léon Blum, 34 à 7110 Houdeng-Goegnies

M. Jacques VERLY, Rue de la Belle Jardinière, 386/22 à 4031 Angleur

M. Ruddy WATTIEZ, Rue Odon Rosier, 5 à 7332 Sirault

tout.e.s membres du Conseil d'Administration de MULTITEL.

•Comme administrateurs indépendants :

M. Bernard GOSSELIN, Chaussée de Braine, 105 à 7060 Soignies

M. Jean-Jacques QUISQUATER, Avenue des Canards, 3 à 1640 Rhode-Saint-Genèse

Cette proposition est acceptée à l'unanimité des voix représentées.

M. GOSSELIN se chargera de la convocation d'un conseil d'administration pour le 25 avril 16h.

Pour extrait conforme

Bernard GOSSELIN
Vice-Président

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/06/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).